

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne : . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Année . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste :  
Année . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste.  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 25 JUILLET

## COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2<sup>e</sup> étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

## ACTION

Les nouvelles électorales, qui nous arrivent des différentes régions de la France, sont très-satisfaisantes. Dans nombre de départements, les listes conservatrices sont arrêtées. Dans les autres, elles sont en bonne voie d'élaboration; et il est permis de dire que l'ouverture de la période électorale trouvera l'armée de l'ordre fortement concentrée, puissamment disciplinée, prête à marcher aux scrutins sous la direction des chefs appelés à la conduire.

Sans doute on signale ça et là quelques dissidences. Elles étaient inévitables, et nous confessons que nous nous attendions à les voir plus nombreuses. Il est assez naturel que les diverses fractions du parti conservateur se préoccupent de tirer le parti le plus avantageux possible, au point de vue de leurs intérêts respectifs, d'alliances que tous considèrent d'ailleurs comme absolument nécessaires.

Mais devant le sentiment du danger commun, ces dissidences tendent de plus en plus à disparaître; et il se produit, à peu près partout, ce fait rassurant que certaines compétitions, à coup sûr fort légitimes, mais certainement inopportunes, s'effacent sous l'influence salutaire de l'intérêt général.

Dans beaucoup de départements, les comités conservateurs ont négocié entre eux la composition des listes. Ils ont ensuite provoqué d'imposantes réunions électorales où les candidats par eux proposés se sont présentés, côte à côte avec les candidats conservateurs concurrents, pour solliciter la consécration populaire. C'est là une pratique à la sagesse de laquelle nous ne saurions trop applaudir.

Grâce à elle, on a vu disparaître des compétitions qui menaçaient sinon d'empêcher, du moins de troubler l'accord. D'autre part, les candidatures ont acquis un prestige et une force particulières. Double résultat d'autant plus précieux, d'autant plus rassurant, qu'il s'est produit au milieu des tumultes de la discorde et de l'anarchie républicaines.

Là où l'entente des conservateurs est faite, il faut la fortifier. Là où elle est encore à faire, il faut la hâter.

Ne disons pas : à demain ! C'est tout de suite qu'il faut se mettre à l'œuvre. Savons-nous l'heure que le gouvernement assignera pour la manifestation du suffrage universel ? Et alors même que la date des élections serait reculée jusqu'à la plus extrême limite, aurions-nous trop de temps pour terminer nos préparatifs de combat ?

Ne se pourrait-il pas d'ailleurs que, d'ici à l'ouverture des scrutins législatifs, il se produisit un événement susceptible de produire dans l'opinion publique un de ces brusques et irrésistibles revirements qui emportent les régimes de gouvernements même les plus solidement établis ? Quelle responsabilité assumerait le parti conservateur s'il n'était pas prêt à tirer profit pour le pays d'une pareille éventualité.

A l'œuvre donc ; sans plus tarder, faisons appel à toute notre énergie, déployons toute notre activité, et rappelons-nous sans cesse que nos victoires et nos défaites seront les victoires et les défaites de la Patrie.

## LES DERNIERS JOURS

### D'UNE CONDAMNÉE

C'est un journal républicain, le *National*, qui s'exprime en ces termes sur la Chambre actuelle :

« Après une vie presque entièrement consacrée à faire mal des choses inutiles, la Chambre des députés, élue en 1881, voit s'approcher sa dernière heure. M. Grévy lui-même ne pourrait la gracier. Ses jours sont comptés.

« Aussi, suant la peur, agitée par les remords, tremblante à la pensée de comparaître bientôt devant le juge suprême, cette Assemblée, que le diable peut emporter sans réclamations de personne, s'efforce-t-elle, entre deux hoquets d'agonisante, de mettre un peu d'ordre dans ses affaires. En attendant qu'on l'exécute, elle exécute le budget.

« Constatons pour mémoire que, malgré les efforts de M. Lebaudy et de M. Germain, la Chambre des députés a refusé obstinément de dégrever l'impôt foncier et d'augmenter l'impôt sur les alcools. Les paysans qui peinent sur la terre ne pouvaient prétendre aux libéralités testamentaires d'une Assemblée à plat ventre devant les volontés des grandes villes. Pour diminuer les charges qui pèsent sur les campagnes, il fallait augmenter le prix courant des mêlé-cassis, absinthe verte et autres ambrosies électorales. Les députés qui espèrent renaitre de leurs cendres, comme de simples phénix, — les phénix de l'incapacité — n'ont point voulu cracher dans les verres où ils ont bu et comptent boire encore. Le paysan continuera à payer les 418 millions dont MM. Germain et Lebaudy voulaient alléger ses charges, mais on pourra toujours se procurer une boisson forte mais agréable, au prix modéré de quinze centimes.

« Le budget est voté. Un déficit vient grossir les déficits antérieurs. Aucune économie sérieuse n'a été réalisée. Aucune réforme utile n'a été accomplie.

« Tels sont les faits principaux qui mar-

quent l'agonie de l'Assemblée élue en 1881. Elle mourra donc comme elle a vécu, se moquant des électeurs et des contribuables et toute prête à recommencer ses fâcheux exercices, si le suffrage universel poussait l'imprudence jusqu'à rendre un semblant d'existence à ce cadavre récalcitrant. »

## Chronique générale.

### NOUVEAU POT AUX ROSES.

On ne connaît pas tous les tours que le gouvernement Jules Ferry nous a joués; en voici un nouvellement découvert, et ce ne sera probablement pas le dernier.

Il paraît que la Cour des comptes est dans l'impossibilité de rendre sa déclaration de conformité pour l'exercice 1882.

Pourquoi? Parce que les divers ministères ne pensent fournir leurs comptes respectifs.

La Cour des comptes a mis le nez sur un pot aux roses; il y a eu, dans l'exercice 1882, des dépenses supplémentaires considérables, dont les crédits n'ont point été votés par les Chambres et qui ne sont point régulières.

Quelles sont ces dépenses ? On parle de sommes payées après les élections de 1881; de pots de vin empochés par des gens qu'il est difficile de nommer.

En un mot, il est bien connu que l'argent était l'*instrumentum regni* de M. Jules Ferry.

Mais allez donc demander aujourd'hui au Parlement de voter ces crédits !

Et la veille des élections !

Le cabinet qui a promis que l'épreuve électorale serait le comble de la loyauté, ne commettra pas un acte d'une honnêteté aussi imprudente.

Il est décidé qu'on attendra la séparation des Chambres pour régulariser la situation.

Les députés étant partis, un simple décret présidentiel ouvrira les crédits et la Cour des comptes pourra faire sa besogne.

Après les élections, on présentera le dé-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

### DEUXIÈME PARTIE

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>

VIEILLE MAISON ET JEUNE HÔTESSE

(Suite)

— Ainsi les questions n'étaient-elles pas éparpillées sur Jérémie, qui y répondait consciencieusement, sans se douter de l'influence que la jeune femme exerçait déjà sur toutes ses actions.

— Est-ce que vous m'avez montré les chambres de tous les anciens habitants de la maison ? demanda M<sup>me</sup> Sauvatre. Il me semble que je pourrais trouver une pièce moins triste que toutes celles que vous m'avez fait voir ?

— Il y a bien encore celle du jeune maître, répartit Jérémie; mais, indépendamment de ce que vous n'aimeriez peut-être pas à l'habiter, il y aurait encore la crainte qu'il revienne et que vous n'ayez pas le temps d'être prévenues.

— Soyez tranquille à cet égard, mon ami; je serai prudente; et si cette chose impossible arrivait, convenez entre nous deux d'un signal qui

me ferait, à l'instant, quitter la demeure que j'aurais choisie.

— Allons, il faut faire tout ce que vous voulez, dit Jérémie en ouvrant la chambre jadis occupée par Lucien.

Cette pièce n'avait, en elle-même, rien de plus remarquable que les autres.

Elle avait même un certain air de banalité qui n'eût pas manqué de choquer Clémence, si elle n'y fût entrée avec l'esprit prévenu de la femme qui a jugé d'avance le mari qu'elle veut simer et admirer.

Telle qu'elle était, c'était une chambre qui devait lui plaire.

— Décidément, c'est ici que je m'installe, dit-elle en riant à Jérémie. Vous allez, puisque vous voulez bien me servir de valet de chambre, mettre cette pièce en état d'être habitée dès ce soir, et vous fixerez vous-même le prix par lequel je devrai rétribuer vos services; car je vous préviens que j'en aurai beaucoup à vous demander.

— C'est vrai, madame aurait peut-être désiré une femme pour lui préparer sa nourriture et pour la servir; mais nous n'avons ici, pas trop loin, que la vieille Gundheim, qui me paraît bien maladroit et, à coup sûr, ne saurait pas trop s'en tirer.

— Non, non, je me contenterai de vous, mon ami. Vous devez savoir faire la cuisine, puisque vous préparez vous-même vos aliments, et je ne suis pas plus difficile que vous, je vous le prouverai.

Tout cela satisfaisait assez Jérémie pour qu'il ne vit aucune objection sérieuse à y faire; et, dès le soir même, M<sup>me</sup> Sauvatre dormait sous le toit qui avait, pendant de longues années, abrité celui qu'elle eût dû appeler son époux.

Le lendemain matin, dès son réveil, elle tira de sa valise un volumineux cahier, qu'elle ouvrit à la dernière page, et elle traça rapidement ces lignes :

« Je suis chez lui, chez moi, dans la demeure où depuis huit années je m'étais promise de venir ! Oh ! s'il m'a repoussée, s'il a fui loin de moi, alors que j'étais une enfant timide et sans valeur, peut-être verrait-il avec d'autres yeux, si elle se présentait aujourd'hui devant lui, la femme qui a consacré ces huit années à acquérir ce qui lui manquait d'intelligence, de talent, de science du monde et de la vie ! Je suis loin de la valoir encore, je le sais, je le sens. Mais comme il tiendrait compte de mes efforts qui ont tant diminué la distance qui nous séparait l'un de l'autre ! »

Après avoir écrit ces quelques lignes, Clémence feuilleta elle-même le cahier, comme pour se donner la preuve de son travail, de ses progrès, de sa marche incessante vers une perspective et un but vers lesquels elle était bien près d'arriver.

La nature l'y avait aussi puissamment aidée. Et si la pensionnaire ignorante et insignifiante était devenue presque une savante à laquelle tous les horizons semblaient ouverts; la petite fille frêle,

noire et laide, s'était changée, nous l'avons déjà constaté, en la plus délicieuse jeune femme sur laquelle la vue pût se reposer.

Clémence était trop bon juge et avait trop d'intérêt à le savoir, pour n'en pas acquiescer la conviction après avoir, de toute sa volonté, aidé au résultat qui devait la faire naître.

Sûre d'elle-même, elle ne pouvait donc qu'appeler de tous ses vœux l'instant qui la mettait de nouveau en présence du mari qui l'avait si outrageusement dédaignée.

Elle résolut d'arranger sa vie de la façon la moins triste, en attendant ce résultat si désiré.

Contre son attente, l'exploration de la chambre de Lucien n'amena pour elle aucune lumière sur le caractère et les habitudes de son mari.

Quelques papiers insignifiants, quelques livres qui ne disaient rien, étaient restés sur une tablette, auprès d'un secrétaire fermé à clef, qui seul eût peut-être pu donner une voix à toute cette banalité dont elle était entourée.

Tout le reste de la vieille maison, où elle se promenait seule quelquefois, pendant des journées entières, ne lui révélait que d'anciennes habitudes bourgeoises, à demi patriarcales, lui faisant revivre la mémoire des vieux parents qui y avaient vécu, aimé et souffert; mais ne lui disait rien de celui pour lequel seul elle était venue.

L'automne était déjà arrivé; l'hiver se faisait

cret à la ratification des Chambres qui n'auraient même pas à discuter.

Quand l'argent est dépensé, il faut bien que les contribuables remplissent la caisse.

Voilà le nouveau pot aux roses découvert dans l'administration Jules Ferry.

Il est bien évident que pas un député républicain n'aura le courage de demander là-dessus des explications à l'archi-loyal et austère Brisson.

L'Intransigeant met aujourd'hui M. Paul Bert au Pilon. Voici un extrait de l'écriteau attaché au-dessous de son nom :

« Il faut soustraire, a-t-il écrit dans sa profession de foi de 1876, l'éducation nationale au joug des sectes religieuses. »

« Soit ! Mais quand on est sincèrement imbu de ces principes, on ne fait pas élever ses filles au couvent des Ursulines d'Auxerre. »

Paul Bert parle volontiers, dans ses tournées électorales, de son désintéressement. Le champ ouvert à son activité cérébrale n'était-il donc pas assez vaste, quand il accepta les fonctions d'administrateur du syndicat professionnel d'exploitation des chemins de fer régionaux ? Est-ce sur ses économies de professeur qu'il acheta, non pas un château, comme Georges d'Avenel, mais de grandes propriétés en Algérie ?

On nous objectera que le collaborateur de la République française et du Voltaire a toujours été fort riche : Nous répondrons qu'en mettant ses lumières au service de la démocratie, loin de compromettre sa fortune, il l'a singulièrement consolidée. Après cela, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que l'illustre vivisectionneur jouit d'une réputation quasiment universelle. C'est à ce point que nous relevons dans un journal de Saïgon une annonce pharmaceutique dans laquelle sont prônées les vertus de l'« HEMOPULVINE ou POUDRE ALIMENTAIRE, préparée d'après les travaux de MM. les professeurs Paul Bert et Paul Regnard », frères en science et en opportunisme.

L'ancien grand ministre de l'instruction publique et des cultes nous saura-t-il gré de cette réclame désintéressée ?

Pourquoi non ? Fontarose n'est pas charlatan pour rien ! »

On se plaint avec raison des rares communications faites par le gouvernement sur les événements dont l'Annam est le théâtre.

La responsabilité de ce silence incombe tout entière au ministre de la guerre.

Avant le guet-apens de Hué, la division avait été faite, c'est-à-dire que le général de Courcy correspondait avec le ministre de la guerre comme commandant du corps expéditionnaire, et avec le ministre des affaires étrangères sur ce qui se rapportait plus spécialement à sa mission diplomatique. Depuis l'affaire de Hué, le général de Courcy ne correspond directement qu'avec le général Campenon.

pressentir ; et, malgré toute sa patience et son bon vouloir, la jeune femme comprenait que la société seule du vieux Jérémie ne pourrait suffire à diminuer le vide et la tristesse de la vie qu'elle s'était imposée.

Pour y remédier et chercher aventure, comme elle le disait elle-même en plaisantant, elle montait chaque jour, après le premier repas du matin, sur le cheval qui l'avait amenée, et qu'elle avait acquis dans la petite ville de Benfeld.

Quelquefois suivie par le vieux Jérémie, mais le plus souvent livrée à ses inspirations vagabondes ou à celles de son cheval, Clémence avait déjà parcouru tous les environs, à dix kilomètres à la ronde, sans avoir rien trouvé qui pût intéresser son imagination inquiète.

Un matin, sans prévenir Jérémie, dont elle craignait les observations craintives, elle résolut de franchir la barrière qu'il lui avait presque imposée lorsqu'elle était seule, et de faire une exploration où elle pût espérer quelque découverte intéressante.

Elle mit presque la bride sur le cou de son cheval ; et, l'activant de la voix et du geste, elle le lança au milieu de sentiers inconnus, devant un horizon sans limites.

## II. — L'ENSEMBLE

Elle marchait ainsi depuis un temps assez long,

Des instructions ont été envoyées par le télégraphe à M. Patenôtre, ministre de France en Chine, pour hâter la libération de nos soldats qui pourraient se trouver prisonniers des Chinois.

## LE PRIX DU TONKIN.

Le gouvernement a avoué au Parlement que le Tonkin avait déjà coûté quatre cent soixante-dix millions.

Que sera-ce l'année prochaine ? On estime qu'il y aura un total de sept cents millions au bas mot.

M. le Comte de Paris a envoyé trois cents francs à la souscription ouverte pour l'achat des livres de prix destinés aux élèves qui fréquentent les écoles chrétiennes de Paris.

## UN MONUMENT ANTIPATRIOTIQUE.

Un concours est ouvert à Nice pour élever un monument à Garibaldi.

Le monument — statue et socle — devra être terminé avant le 31 janvier 1887, et la somme à dépenser ne pourra, tout compris, excéder 70,000 francs.

Dépenser 70,000 francs pour honorer (?) le fantoche infect qui ne songeait qu'à reprendre Nice à la France, voilà bien le patriotisme républicain.

## LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Le choléra augmente dans toute l'Espagne. Le nombre des cas a été jeudi double des jours précédents. Le fléau a éclaté à Saragosse avec une grande force.

L'émigration continue à Madrid. Un grand nombre de localités en Espagne refusant d'admettre les voyageurs, le courant de l'émigration se dirige vers les provinces basques et la frontière de France.

## A LA FRONTIÈRE D'ESPAGNE.

Les postes de surveillance établis, d'après les ordres du ministre du commerce, sur les routes qui font communiquer l'Espagne avec la France, fonctionnent actuellement avec la plus grande régularité.

Ces postes, placés sous la direction de médecins des localités les plus rapprochées, se composent d'internes des hôpitaux de Bordeaux et de Montpellier. Tous les voyageurs sont inspectés au passage et des infirmeries, louées à cet effet, sont disposées pour recevoir et isoler ceux qui présenteraient les apparences du choléra.

A la gare de Hendaye, les voyageurs subissent avant de prendre le train français une inspection des plus minutieuses. Les bagages sont soigneusement visités, et tous les linges sales sont plongés dans une solution désinfectante.

## MORT DU GÉNÉRAL GRANT.

On télégraphie de New-York, 23 juillet : « Le général Grant, ancien Président des

Etats-Unis d'Amérique, est mort hier, à 8 heures du matin, entouré de toute sa famille. Sa fin a été paisible et sans douleur. En signe de deuil, les cloches sonnent et les drapeaux flottent à mi-mat.

Le pays entier portera le deuil du général Grant. Le Président a ordonné que tous les édifices publics soient drapés de noir pendant un mois. »

Le général Grant était né le 27 avril 1822.

Entré à dix-sept ans à l'École militaire de West-Point, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie en 1843.

Il prit part à l'expédition du Mexique, où il conquiert le grade de capitaine et obtint trois citations pour sa bravoure. La paix faite, il s'occupa d'exploitation agricole jusqu'au moment où éclata la guerre de sécession. Il reprit alors du service, avec le grade de colonel, fut nommé major-général après avoir pris le fort Donelson, et se distingua dans de nombreux engagements.

Le 24 décembre 1862, il remplaça le général Sherman dans le commandement de l'armée fédérale qui assiégeait Vicksburg, et, après la prise de cette place et la capitulation du général Pemberton, il fut nommé par Lincoln généralissime de toutes les forces de l'Union.

En 1867, Grant fut appelé au ministère de la guerre, et, l'année suivante nommé président de l'Union par 206 suffrages sur 297.

En 1872, il fut réélu contre M. Horace Greeley, et en 1876, ayant refusé de poser une troisième fois sa candidature, il céda la présidence à M. Hayes.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 juillet.

Les Consolidés anglais viennent en hausse de 1/16 à la première cote et en baisse de 1/8 à la seconde. La Bourse attribue ce revirement à l'imminence de l'emprunt égyptien.

Les rentes françaises sur lesquelles se concentre toute l'énergie de la spéculation n'ont que des transactions fort limitées, mais les achats du comptant se maintiennent.

Le 3 0/0 est à 80.85, le 4 1/2 à 110.10.

Pour le Crédit Foncier de France qui se tient à 1.325, nous persistons à dire que la Bourse est injuste. L'année 1884 a produit un dividende de 60 fr., soit plus de 4 1/2 0/0. L'exercice 1885 s'annonce comme devant être supérieur, puisque les bénéfices du 1<sup>er</sup> semestre présentent une augmentation de plus de 600,000 fr. En capitalisant le dividende de 65 francs à 4 1/2 0/0, on arrive à un prix de 1.445, soit 120 fr. de moins que le cours actuel. Une valeur de tout repos et à revenu progressif comme le Crédit devrait se capitaliser à 4 0/0 et en tablant sur 60 fr. on arrive au cours de 1.500.

La Société Générale met en souscription publique le 28 juillet 58,687 obligations de 500 fr. de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. Le prix d'émission est de 335 fr. On verse 40 fr. en souscrivant. Les obligations sont dotées de la garantie de l'Etat.

Le succès de cette émission est assuré. Les obligations de l'Est-Algérien qui étaient à 330 fr. il y a quelques semaines, sont à 347 après avoir détaché un coupon de 7.50. Les obligations de l'Ouest-Algérien suivront la même marche.

On s'occupe beaucoup des obligations nouvelles des Chemins Autrichiens. Les demandes arrivent en grand nombre à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ce qui peut ainsi vous effrayer.

Et, moitié pour rassurer l'étrangère, moitié pour se l'affirmer à elle-même, Clémence s'avança vers la chose effrayante, et écarta assez brusquement les branches qui la cachaient.

En cet instant, une figure que l'on eût volontiers prise pour celle d'un singe, se dégagea lestement des arbustes et sauta sur la route en faisant une si grotesque grimace, que la frayeur d'abord éprouvée par M<sup>lle</sup> Sauvatre se changea en une envie de rire qu'elle essaya en vain de communiquer à sa compagne.

— Était-ce là la cause de votre effroi ? demanda-t-elle à cette dernière.

Celle-ci fit signe que oui, et, se rapprochant de Clémence, elle se pressa contre elle avec tous les signes d'une frayeur persistante, qui avait besoin d'une action puissante pour être dissipée.

Clémence s'approcha alors résolument de l'être étrange qui la causait.

— Que faites-vous là ? lui dit-elle, et pourquoi cherchez-vous à faire peur à cette jeune fille ?

— Je ne lui fais pas peur, répondit-il.

— Vous voyez bien que si, puisqu'elle appelle à son secours.

— Ça ? c'est l'affligée que tout le monde connaît bien, et je ne veux pas lui faire peur ; mais je m'amuse à lui faire des grimaces, pour voir.

(A suivre.)

Les actions des chemins de fer français ont subi un changement : le Nord à 1.610, l'Orléans à 1.346, le Midi à 1.155, l'Est à 795, l'Ouest à 863.75.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### SAUMUR.

Dans la soirée d'hier, vers 8 heures, un jeune homme, Amand Tesnier, âgé de 49 ans, employé comme garçon charcutier chez M. Samson, a eu l'imprudence de prendre un bain quelques instants après son dîner.

Il avait détaché un petit canot auprès du bateau à laver de M. Béchet, qui s'appelle Nicolas, et ainsi gagnait le large.

A peine est-il dans l'eau que tous ses mouvements sont paralysés ; il rassemble cependant ses forces pour appeler du secours.

A ses cris, M. Victor Béchet, jeune homme de 46 ans, dont Tesnier était le plus intime ami, n'écoute que son courage pour essayer de sauver son camarade en danger ; il se précipite à l'eau, arrive auprès de Tesnier que le courant entraîne et plusieurs fois le ramène à la surface. Mais les forces vont aussi lui manquer contre le courant et sous le poids du corps de son ami.

Pendant cette lutte, M. Béchet père arrive avec un bateau et retire son fils à bout de laine.

Quant au malheureux Tesnier, on n'a pu le retrouver. Le courant l'a sans doute emporté avec une grande rapidité, car, depuis l'accident, tous les coups de seine n'ont donné aucun résultat.

### COUR D'APPEL D'ANGERS.

#### L'affaire de Soulangier.

Avant-hier, jeudi 23 juillet, la Cour a jugé trois des jeunes gens de Soulangier condamnés à la prison et à l'amende par le tribunal de Saumur et qui avaient fait appel de ce jugement.

M. le conseiller Gallot a commencé son rapport en déclarant à la Cour que, dans « l'échauffourée regrettable du dimanche de Rameaux, il ne fallait nullement voir une question politique ou religieuse, mais seulement considérer s'il y avait outrage au maire dans l'exercice de ses fonctions. »

Les défenseurs, MM. Morin et de la Vierge ont fait connaître au public quel était le fameux maire Charpentier. Jamais le préfet n'a approuvé l'arrêté de ce maire, qui rendait obligatoire le brancard municipal. Le préfet lui-même a compris que les incapacités despotiques dont le maire se rendait coupable, causeraient un préjudice considérable à la République, à l'approche de la période électorale. Il a notifié au citoyen Charpentier de ne plus inquiéter les négociants. Depuis ce jour, l'on enterre tranquillement les morts à Soulangier.

Après une demi-heure de délibération la Cour a rendu son arrêt :

La condamnation de Touret (Léon) est purement confirmée, malgré l'appel à minima du parquet de Saumur.

Trouillard (Jean) a été acquitté des dix jours de prison.

Touret (Eugène) a été également acquitté de ses dix jours de prison et son amendement est réduit de 200 fr. à 25 fr.

Il est fâcheux que les sept autres personnes condamnées à 400 fr. d'amende n'aient pas suivi l'exemple de leurs compagnons d'infortune, car elles eussent été certainement acquittées.

### Toujours les Tramways Saumurois

#### L'ENQUÊTE DE NICOLAS PATACHON.

Nicolas Patachon a touché juste. Les tramways s'emportent, avec ruades et pétarades, sous la mèche du bonhomme, comme si, au lieu de vapeur, ils avaient pour moteur de véritables chevaux en chair et en os.

Ces « vivacités » sont-elles bien de nature à faire venir la pratique ?

Mieux vaudrait, ce nous semble, s'en prendre, article par article, aux arguments très-clairs et très-précis de maître Nicolas, et lui prouver, devant la galerie, qu'il ne sait pas ce qu'il dit.

Or c'est là le difficile ; et M. l'avocat prétend des tramways à vapeur, étant du pays, le sait mieux que personne.



**RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.**

M<sup>me</sup> veuve HENRY DELAUNAY, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de son mari, ancien huissier à Saumur, fait la présente déclaration conformément à la loi. (639)

Etudes de M<sup>e</sup> LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, et de M<sup>e</sup> ROUL-LEAU, notaire à Fontevrauli.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
Le dimanche 9 août 1885, à trois heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, salle de la Justice de Paix,

**UNE MAISON**

Sise rue de la Visitation, 10, à Saumur  
Dépendant de la succession de M. Ernest MÉNIER, ancien distillateur à Saumur.

Mise à prix : 3,000 fr.

Cette maison est susceptible d'être affermée 400 francs environ. (640)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION AMIABLE**

En bloc ou par lots,  
Vendredi 31 juillet 1885, deux heures, étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur,

**D'UN JARDIN**

ET  
**TERRAIN**

Propre à bâtir,  
Contenant plus de 1,300 mètres, situés petite rue Fardeau, à Saumur, et appartenant à M. Legué.  
Facilités de paiement. (641)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,  
Le dimanche 2 août 1885, midi, à La Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, ligne de l'État, par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, de :

15,000 bouteilles environ de **Vins blancs Mousseux** ET AUTRES,

Provenant des caves de La Perrière, Le tout dépendant de la faillite ROUSTEAUX.

L'adjudication sera faite au comptant avec 10/0 en sus applicables aux frais.

La vente aura lieu par paniers de 25 bouteilles au moins. (618)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE**

Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.

S'adresser, place Saint-Pierre n<sup>o</sup> 9. (583)

**CANOT à Vendre**

S'adresser aux BAINS CIVILS.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
Avec faculté de division,  
Dimanche 2 août 1885, à 1 h. 1/2, en l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

**I. La Fabrique de Poterie AUTRAN**

Sise au Pont-Fouchard.

Cet établissement, en parfait état, solidement construit, comprend : Maison d'habitation, four, grands ateliers à deux étages, belle cave voûtée dessous, vastes hangars et cour.

Il peut convenir à toute autre industrie.

Mise à prix de 25,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication

Et après la vente de la Fabrique

II. — PETITE MAISON avec grand jardin, au même lieu.

III. — Et 33 ares de PRÉ, dans les Prés-Godet.

Facilités de paiement.

Etude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**Une Poterie**

Située à la Madeleine, commune de Ciray,

Comprenant : MAISON d'habitation et bâtiments d'exploitation, fours, hangar, cellier, écurie, cour, jardin, matériel d'exploitation, terrains propres à la fabrication de pots et tuyaux de drainage et de cheminée.

Le tout d'une contenance de 33 ares environ.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

**IMMEUBLES**

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine,

Située proche le bourg de Neuillé,

Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

**A VENDRE**

**PETITE CALÈCHE**

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BLANCHET, notaire à Baugé.

**A AFFERMER**

La CHASSE de la terre du THIEL, communes d'Auverse, Gu'déniau et autres (arrondissement de Baugé), de 500 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, au Garde, et, pour traiter, audit notaire. (613)

**A VIS**

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

**BAINS DE MER**

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)  
Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction.

**A LOUER**

**Deux Châlets**

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.  
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

**A VENDRE**

Très-beau CHIEN couchant, parfaitement dressé pour la chasse.

S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort. (629)

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Yarrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE à acheter CHIEN d'arrêt, poil ras, ayant un double nez, une grosse tête et la queue courte. Inutile offrir autre espèce. S'adresser au bureau du journal, initiales P. A. (236)

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur :

1<sup>o</sup> Un jeune homme pour apprendre le commerce ;

2<sup>o</sup> Un garçon pour conduire les chevaux.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. (235)

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une entrepreneuse de broderies et tapisseries sur canevass.

Maison LEMERLE-BODAIRE, à Angers. (617)

On demande un premier RÉDACTEUR pour un journal conservateur de province, dans sa 52<sup>e</sup> année de publication, paraissant six fois par semaine.

Ecrire aux initiales C. L. (Agence Havas), place de la Bourse, 8, Paris.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier.

S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

**LE MONDE**

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Poitiers, Angers. (574)

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

**A CÉDER**

DE SUITE  
Pour cause de santé  
**MAGASIN D'ÉPICERIE**  
Graines et Poterie.  
Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.  
S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet  
POUR  
COUVERTURES EN ARDOISES  
Nouveau système perfectionné  
Breveté s. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLE**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays  
Inventeur et seul Fabricant  
Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13,  
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.  
PRIX MODÉRÉS.

**THÉS NOIRS EXTRA**

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUY-RIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée de plusieurs sortes, en fait une boisson plus agréable et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. la boîte.

À Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MELLAY, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**PARFUMERIE DES CHATELAINES**

Les Spécialités de cette Maison ont obtenu  
Un demi siècle de succès.

- Eau Tonique Parachute DE CHALMIN
- Pommade des Châtelaines
- Pommade Epidermale
- Savon des Châtelaines
- Savon Epidermal
- Héliotrope blanc du Pérou
- Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ  
Henri MACHET, Coiffeur  
Place de la Bilange, SAUMUR

**Glycérine Minéralisée**

**A. RIVAUD**

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.  
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.



Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITIRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Médecins et les Pharmaciens.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lira la Notice).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 39 — express, omnibus.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 34 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY**

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02
Montreuil.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30

**MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR**

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct soir
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

**SAUMUR - BOURGUEIL**

	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

**BOURGUEIL - SAUMUR**

	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Bourgueil.	8 17	13 09	5 11
PortBoulet	8 26	13 18	5 20
Saumur.	9 13	14 05	6 07

**SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS**

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 02	2 11	5 4	8 51
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 13

**THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR**

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

**MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.**

	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
Montreuil	7 1	1 35	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 55
Arçay	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 3
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 38	4 56	12 1

**POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.**

	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	5 59	12 30
Neuville	6 28	1 21
Mirebeau	6 53	2 0
Arçay	7 50	2 59
Loudun	8 49	3 58
Montreuil	9 24	4 33